

# Manifestations

## COMITE DES FETES

Le comité des Fêtes vous donne les dates pour la fête de Vovray : les **6 et 7 Août**.

Le début du montage aura lieu le **lundi 1<sup>er</sup> Août** à partir de 19h et tous les soirs suivants jusqu'au 6 août. Un casse-croûte vous est offert après chaque soirée de travail. Toutes les aides sont les bienvenues que ce soit pour 1h ou une soirée. Ce sont des soirées de partage, de rencontres et bien sûr de travail mais toujours dans la bonne humeur ! C'est grâce aux bénévoles que nous avons une si belle fête !! **Alors venez nombreux, on compte sur vous.**

Nous vous informons qu'un voyage au marché de Noël en Alsace est organisé par le comité des Fêtes. Il se déroulera les 3 et 4 décembre 2016. Départ en car de Vovray à 6h, tout un programme est prévu. Le premier repas du midi est offert par le comité des fêtes. Nous ne connaissons pas encore l'heure exacte du retour. Nous avons réservé un car de 53 places. Une participation de 80 euros par personne sera demandée. La différence sera prise en charge

par le comité soit 84 euros. Notre trésorière Justine prend vos réservations au 0761013865. Dépêchez-vous, les places sont limitées !

Nous avons un compte sur Facebook pour vous tenir informés des réunions ou autres. N'hésitez pas à demander Aurélien Brand comme ami pour qu'il vous mette sur la liste. Nous pouvons également vous faire parvenir ces différentes informations par mail.

Merci à tous pour votre implication.

Venez nombreux à la fête !

## Agenda

06 et 07/08/2016 : Vogue de Vovray

03/09/2016 : Dons de mémoire - les offices religieux à la salle paroissiale de Vovray

08/10/2016 : Repas des aînés

15/10/2016 : Dons de mémoire- l'entraide dans les Bornes à la salle paroissiale de Vovray

28/10/2016 : Conférence le Royaume Partagé à la salle polyvalente

19 – 20/11/2016 : Exposition Créarts, les artistes locaux exposent à la salle polyvalente

26/11/2016 : Dons de mémoire - vivre avec la nature à la salle paroissiale de Vovray

## MAIRIE DE VOVRAY EN BORNES

330 route du chef-lieu  
74350 Vovray-en-Bornes  
Tel : 04.50.44.24.88  
mail :  
mairie.vovray@wanadoo.fr

### HORAIRE

Mardi de 14h à 18h  
Jeudi de 9h à 12h  
Vendredi de 9h à 12h

### FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du mardi 2 août au vendredi 19 août inclus.



# La vovraysienne

JUILLET 2016

FEUILLE MUNICIPALE N° 48

## Sommaire :

- Le mot du Maire
- Scolaire et périscolaire
- Urbanisme
- Social
- Travaux
- Voirie
- Budget
- Informations diverses
- Patrimoine culturel et naturel
- Manifestations
- Agenda

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Notre grosse préoccupation de ce début d'année se porte sur la réalisation du futur groupe scolaire avec toutes les incidences qui vont en découler.

C'est un dossier qui avance bien et nous ne devons pas perdre de temps car il serait fortement souhaitable qu'il soit foncé pour la rentrée 2018.

La CCPC, en charge de cette compétence, a lancé un appel à candidatures afin de mandater un cabinet d'architecte. 29 bureaux se sont portés

candidats, 4 ont été retenus.

Ces 4 bureaux devront nous présenter un projet avant fin août.

Ce programme comprendra la réalisation de 4 classes, avec possibilité d'une extension future à 5 classes, d'une salle de motricité, d'une cantine et d'une surface dédiée à la garderie.

Croyez bien que nous serons très vigilants sur le choix du cabinet retenu afin que ce futur équipement situé au cœur de notre village ne le dénature pas et que l'espace



périscolaire puisse parfaitement faire office de salle polyvalente.

L'aménagement du plan de circulation et des places de stationnement sera également un facteur primordial dans le choix de l'architecte retenu.

Comptez sur notre vigilance!

Bel été à tous !

Votre Maire

Xavier BRAND

## Le scolaire et périscolaire

### ECOLE

A la rentrée prochaine, nous aurons le plaisir de voir notre RPI ouvrir une nouvelle classe pour alléger les effectifs. Nous compterons 62 élèves sur nos 2 sites, répartis de la manière suivante :

**Au Sappey :** Classe de Grande Section – CP : 22 élèves; CE1 – CE 2 : 21 élèves

**A Vovray :** CM1 – CM2 19 élèves

En attendant la construction d'un nouveau groupe scolaire, un algeco sera installé dans la cour du Sappey.

### CENTRE DE LOISIRS

Notre centre de loisirs des Bornes soufflera sa première bougie en septembre prochain.

Il se situe à Villy-le-Bouveret dans l'ancienne école, géré par les 4 communes des Bornes (le Sappey, Menthonnex-en-Bornes, Villy-le-Bouveret, Vovray-en-Bornes).

Il accueille vos enfants de 3 à 11



ans tous les mercredis après-midi ainsi que durant les vacances scolaires (les 2 semaines des petites vacances, pour Noël première semaine) ainsi que le mois de juillet. A partir de 2017, il sera également ouvert le mois d'août.

Les activités sont variées. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet. Une permanence de 16h à 18h30 a lieu également tous les jeudis des semaines scolaires.



# Urbanisme



## PLAN LOCAL D'URBANISME

Vous avez reçu récemment la lettre d'information n°1. L'élaboration d'un PLU est un gros dossier, la commune est regardée dans les détails et à la loupe au travers de différents diagnostics (agricole, environnemental, ...), ceci afin que les projets soient en conformité avec les Grenelles, SCOT, loi ALUR, ENE, SRU ...

Il va de soi qu'au travers de ces méandres, l'objectif est de permettre un peu d'urbanisation. Ce n'est pas simple. Toutes les « dents creuses », c'est-à-dire les maisons non habitées ou espaces constructibles à l'intérieur des hameaux, sont aussi repérés. Vous êtes tous invités à bien lire les lettres d'information, la communication étant une règle. Les réunions publiques arriveront en leur temps. Le site de la mairie reflète tout cela, utilisez-le largement !

# Social

## QUESTIONNAIRE SOCIAL

Fin 2015, vous avez reçu un questionnaire traitant de vos besoins, souhaits, demandes, constats...

10% de la population a répondu. On trouve notamment les problèmes liés à la circulation, à la vitesse des véhicules, aux liaisons piétonnières. La création d'un livret d'accueil est souhaitée par tous, aussi nous travaillons à son élaboration. A n'en pas douter, il sera apprécié !

## REPAS DES AINES

L'édition 2016 se passera au village. Si « les voyages forment la jeunesse » comme dit le dicton, on aime bien aussi se retrouver « chez nous ».

Ce sera donc le 8 octobre 2016 à la salle polyvalente, retenons dès maintenant cette date.

Rappel : cette journée s'adresse aux personnes de 65 ans mais chacun peut venir accompagné. Pour les nouveaux arrivés concernés par cette journée, faites-vous connaître en mairie.

Une bonne journée en perspective !

# Travaux



## CIMETIERE

Le cimetière va subir quelques aménagements (ex : nouvelle allée). Ces travaux vont engendrer quelques exhumations dans le carré commun. Ceci se fera avec beaucoup d'éthique comme il se

doit et les reliquaires identifiés seront déposés dans le caveau communal.

Ces mouvements sont bien sûr couchés sur un registre en mairie.

## Quelques dates

à retenir :

**04/09/2016 Mon Salève en Marche à la Croise**

**30/10/2016 Journée des Vergers à Monner-Mornex**



## VERGERS

Le maintien, l'entretien, la replantation de Vergers est une action du Syndicat subventionnée par le Conseil Départemental.

Avoir de bons fruits, participer au maintien des paysages, inclure aussi la nature en ville et lancer de l'ombre au bétail ! Voilà de beaux objectifs.

Aussi pensons à laisser de la place aux vergers.



## LPO

La Ligue de Protection des Oiseaux mène actuellement un diagnostic des églises et des bâtiments privés vis-à-vis des chauves-souris et oiseaux particuliers. Ce travail porté par le Syndicat du Salève est gratuit pour les communes et les particuliers.

Il s'en suit des recommandations surtout par rapport à l'éclairage des clochers. Sa-

vez-vous que sur le site Natura 2000 du Salève, 23 espèces de chauves-souris d'intérêt européen sont présentes ? Observons donc ce qu'il se passe autour de nos façades, nos bardages, nos fenêtres, nos volets, il peut y avoir des colonies de chauves-souris. Faites le savoir en mairie.



## ARBRES

### REMARQUABLES

Un inventaire est en cours, ces arbres méritent d'être repérés, recensés et ... conservés. Quand on sait le nombre d'années qu'il faut pour avoir un grand arbre il n'est donc pas sot de bien observer ceux qui nous entourent.

Transmettons nos remarques en mairie.

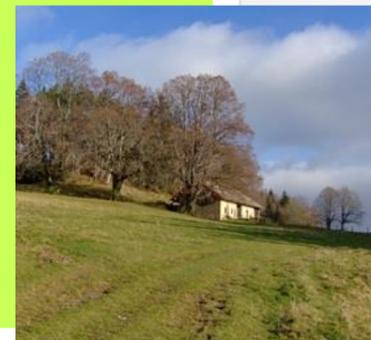
## DERNIERE MINUTE

Le Salève est une montagne d'alpages. L'Association Foncière Pastorale s'inscrit pour que tout se passe bien sur ces espaces naturels.

Comment se peut-il que des clôtures soient encore coupées et par qui ? (randonneurs, cavaliers, quadeurs...)

Portillons, barrières, chicanes, tout est là pour ne pas mettre en péril les troupeaux.

Qu'on se le dise !



# Patrimoine culturel et naturel

## PLATEAU DES BORNES

Le contrat de territoire a été officiellement signé sur site aux Marais de Chenêt à Arbusigny.

Le Conseil Départemental et 10 communes pour accompagner ce territoire de qualité, au travers d'actions individuelles retenues par chaque commune ou transversales, à la charge de l'ensemble.

Agriculture, découverte et respect de la biodiversité, revivification des zones humides,



talisation des zones humides, pédagogie au site, être enchanteur, la « Nature sur un Plateau » pour nos scolaires, maîtrise des quads, 4x4 sur certains liaisons, tout concourt à conserver la grande valeur de ce territoire qu'est le nôtre. L'investissement financier du Conseil Départemental pour le plateau est important.

## HISTOIRE

Un film conférence sera donné à Vovray le 28 octobre à 20h par Claude Mégevand, président de la Salévienne (société d'histoire locale).

Notez déjà cette date. Nous seront présentées là nos origines, c'est à dire l'Histoire des Etats de Savoie.



## Le Syndicat mixte du Salève

### LA MAISON DU SALEVE

La Maison du Salève, portée par 27 communes dont Vovray, présente la riche histoire de notre montagne. Et actuellement l'exposition les Couloirs de la Nuit est spectaculaire : la biodiversité la nuit.

A la lampe de poche, découvrons la vie des sauterelles, souris, insectes, hérissons...

Cette exposition gratuite est financée par le contrat corridor Champagne-Genevois dans lequel le Syndicat du Salève est porteur d'actions.

## PCVM

Le Plan de Circulation des Véhicules à Moteur a induit la pose de panneaux d'interdiction sur les 10 communes du tour du Salève.

Nous espérons que tout le monde fera preuve de compréhension au bénéfice des populations riveraines, des randonneurs, de la faune, de la flore et du ... silence de la Montagne !

## SMECRU

C'est le Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivière des Ussets. Son rôle est d'assurer la gestion de la rivière des Ussets. Forcément, l'eau est son sujet majeur. Aussi, parmi ses missions, le SMECRU a mis en place une « charte zéro pesticide » : au 1<sup>er</sup> janvier 2017 les collectivités auront l'interdiction d'utiliser des pesticides sur les espaces verts et les voiries.

Cette charte permet de bénéficier d'un accompagnement technique personnalisé. Elle a été proposée à la signature des maires des rives des Ussets. Vovray en fait partie. Nous avons donc signé cette charte. Il nous appartiendra de valoriser les efforts engagés et de sensibiliser les habitants par rapport à leurs propres pratiques, sachant que bien vite cette obligation s'appliquera aux privés en 2019.

Pour nos personnels, des formations, des visites, de la présentation de matériel, des méthodes, tout les aidera à supprimer les pesticides au 01/01/2017.

Et la Nature « au naturel » reprendra ses droits !

(Voir document annexé à la Vovraysienne)



## ENS

Les Espaces Naturels Sensibles

La politique du Conseil Départemental est axée très fortement sur les espaces naturels sensibles, sur la découverte de ces sites nombreux en Haute-Savoie et notamment sur le Salève qui est une vraie richesse.

Un catalogue est à votre disposition en mairie. Ce n'est pas moins de 250 animations, financées par le Conseil Départemental et menées par de nombreux animateurs dont ceux de la Maison du Salève, qui s'adressent au grand public, profitez !

## LE LAVOIR CHEZ BODY

Après quelques jours d'aménagements, le lavoir situé à l'entrée du hameau de « Chez Body » a été remis en eau fin juin. C'est un peu d'histoire du village qui revient à la vie et nous imaginons très bien les habitants se réunissant autour de ce lavoir pour échanger.

Avec le changement de conteneur, ces travaux ont permis d'embellir cet espace communal. N'hésitez pas à passer le voir !



## ACCESSIBILITE

Courant 2015, les communes ont eu l'obligation d'établir un diagnostic concernant l'accessibilité aux bâtiments pour les personnes en situation de handicap.

A Vovray, certaines modifications ont déjà été réalisées et notamment :

A l'église, il a été recommandé de supprimer au maximum les marches dans le hall d'entrée. Aussi le sol a été réhaussé et recouvert de grès, beau résultat.

A la mairie, le perron a été mis en conformité. Aussi vous pouvez remarquer qu'il a été agrandi, étalé, afin d'être très accessible. Néanmoins, les pierres d'origine (1870) ont été soigneusement réinstallées et sont la première marche du nouveau perron. Allez voir !

Notez aussi que sur le côté droit de la mairie se trouve l'accès aux personnes à mobilité réduite.

## TRAVAUX CHEZ ROGIN

Au cours des dernières années, la municipalité, aidée par le SYANE, a mené une politique d'enfouissement des réseaux. La CCPC devant refaire la colonne d'eau au niveau du hameau de « Rogin », il était logique avec l'ouverture de la voirie d'en profiter pour enfouir les réseaux de ce hameau. Les travaux ont débuté le 04/07/16 et vont durer 12 semaines à priori sans interruption cet été. La CCPC est en charge de la réfection de la colonne d'eau, puis le SYANE est chargé de l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, internet) avec une participation de la mairie. Enfin la mairie assure la maîtrise d'ouvrage et participe à la réfection de la voirie et de l'éclairage public. Le montant des travaux est de 172 862 euros avec une subvention du conseil départemental à hauteur de 20% de la part communale. Nous vous remercions pour votre compréhension durant cette période de travaux.



# Voirie

## CIRCULATION DANS LE CHEF-LIEU

Depuis quelques semaines nous accueillons de nouveaux habitants et avec le projet de regroupement scolaire dans le chef-lieu, nous devons repenser la circulation au cœur de notre village. C'est pour ces raisons que le conseil municipal a mandaté le bureau d'étude ALP VRD. Le but est d'envisager les différentes possibilités pour sécuriser et améliorer la circulation de tous les véhicules et des piétons dans le chef-lieu. Des aménagements provisoires seront mis en place afin d'apprécier l'efficacité ou de détecter les différents problèmes avant de s'engager dans des aménagements très onéreux.

Il a également été demandé au bureau d'études de réfléchir sur la sécurisation des 2 routes départementales.



## LE PRE DE LA GUSTA

Les travaux se terminent. De nouveaux habitants ont emménagé à Vovray. La voie qui dessert les maisons se nomme chemin de la Gusta et celle qui mène aux immeubles et aux villas triples : impasse des Vergers.

Bienvenue aux nouveaux arrivants!



# Budget 2016

DEPENSES	RECETTES
Charges générales 151 550.45 €	Résultat reporté 260 593.28 €
Charges de personnel 82 940.82 €	Alévation de charges 1 100.00 €
Alévation de produits 5 353.00 €	Produits des services 20 985.00 €
Charges de gestion 63 478.73 €	Travaux en régie 1 435.00 €
Intérêts emprunts 19 135.58 €	Impôts et taxes 64 566.00 €
Charges exceptionnelles 1 500.00 €	Dotations 179 648.00 €
Dotations amortissements 9 615.07 €	Produits de gestion 33 000.00 €
Dépenses imprévues 9 000.00 €	Produits exceptionnels 1 000.00 €
Virement à la section d'investissement 219 753.63 €	

## FONCTIONNEMENT 562 327.28 €

	Virement de la section d'investissement 219 753.63 €
Travaux 714 640.08 €	Excédent de fonctionnement 12 496.38 €
Subvention d'investissement (travaux CCPC) 162 438.94 €	Excédent d'investissement 94 769.21 €
Emprunts 33 634.25 €	Subventions, dotations 353 295.09 €
Dépenses imprévues 10 000.00 €	Produits de cessions 232 218.89 €
Opérations d'ordre 93 396.79 €	Opérations d'ordre 101 576.86 €

## INVESTISSEMENT 1 014 110.06 €

# Informations

## NOTRE CANTON DE LA ROCHE SUR FORON

En chiffres : 50 500 habitants, 278 km<sup>2</sup>, densité 182 habitants/km<sup>2</sup>, Altitude moyenne 730 m, 27 communes

Occupation des sols : 63 % agricole, 29% naturel, 8% urbanisé



## Cartes d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

**Pour les cartes en apparence périmées mais dont la validité est prolongée de 5 ans, les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles acceptaient comme document de voyage :**

Vous pouvez télécharger la fiche d'information traduite pour chaque pays : Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Suisse, Tunisie (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme) Turquie

**Les autorités des pays suivants n'ont pas officiellement transmis leur position quant à leur acceptation de la carte nationale d'identité en apparence périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans comme document de voyage :**

**pays de l'Union européenne :** Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède

## Frontaliers Français, bi-nationaux ou Suisses



Comme chaque année, le Conseil Départemental répartit la part de la Compensation financière genevoise qui doit être reversée aux communes selon le nombre de résidents travaillant dans le canton de Genève. La liste des titulaires d'un permis G est issue des fichiers de l'Office Cantonal de la Population et des Migrations (OPCM) qui délivre ces permis.

**C'est pourquoi, il faut penser à faire modifier votre adresse si vous déménagez. La participation ira à la commune menacée sur votre permis.**

Par contre, **il nous est demandé de recenser les personnes Suisses ou double-nationales qui travaillent sur le canton de Genève et résident sur la commune.** Nous avons besoin du nom, prénom, date de naissance, nom de l'employeur et nom de la commune genevoise de l'employeur. Vous pouvez nous envoyer ces informations par mail : [mairie.vovray@wanadoo.fr](mailto:mairie.vovray@wanadoo.fr).

## de l'Espace Schengen :

Islande, Liechtenstein, Norvège  
D'autres pays ou États:

Vatican, Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Égypte

Maroc (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).



La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

**Pour les personnes majeures, si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Mais attention, si vous voyagez, toutes les autorités ne l'ont pas reconnue.**